



## DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

**ELECTION du COMITÉ DIRECTEUR de la LBVB  
1<sup>er</sup> juillet 2023**

Je soussigné(e),

Nom : .....Prénom : .....

Adresse personnelle :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Membre du GSA :

Licencié(e) à la FFVB sous le n° : .....en date du .....

déclare :

- être candidat au Comité Directeur Régional pour les élections prévues à l'Assemblée Générale Extraordinaire le 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Pontivy.

Pour être candidat Administrateur au Comité Directeur, les candidats doivent :

- être majeurs ;
- avoir une licence encadrement extension « dirigeant » délivrée (validation financière et administrative) :
  - le jour du dépôt de la candidature dans un groupement sportif de la LBVB ;
  - au cours de la saison sportive précédant la date du dépôt de la candidature ;
- et ne pas avoir été :
  - Pour les personnes de nationalité française, condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
  - Pour les personnes de nationalité étrangère, condamnées à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
  - Condamnées à une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Un Administrateur ne peut rester le représentant (titulaire ou suppléant) de son Comité Départemental. Le remplacement de la représentation est aussitôt mis en place.

- Pour être candidat Médecin, les candidats doivent être diplômés de médecine, majeurs et licenciés le jour du dépôt de leur candidature pour la saison.

Cela au titre (à choisir) :

- d'Administrateurs
- de Médecin.

Fait à.....le.....  
Signature du candidat :

**A adresser au Secrétariat de la Ligue avant le 12 juin 2023 par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre**